RAPPORT GEODERIS S2015/005DE-15AUV36020

INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable

GEODERIS

Etude du bassin houiller de Brassac-les-Mines (43, 63)

- Carte 2 : Carte informative -
Partie Centre n°1

Concessions de Charbonnier, Armois, Entremonts, Brugères

Carte des ouvrages & travaux miniers

Carte initiale établie par M-P HANESSE et A. PREMEL en juin 2012.
Carte établie sur orthophotoplan et scan 25 de l'IGN.
Echelle A : 1/5 000 ; B : 1/50 000.

Légende :

- Limite de département
- Limite de commune
- Limite de concession
- Chauvet — Lieu-dit
- Faille
- Affleurement de houille
- Filon de plomb sur la concession de Brugères
- 400 m NGF — Cote ennoyage
- Terril
- Désordre de surface
- Bâtiment Infrastructures minière

Ouvrages

- Puits / Entrée de galerie retrouvé(e) et relevé(e) au DGPS
- Puits / Entrée de galerie traité(e) position issue des données CdF
- Puits / Entrée de galerie non retrouvé(e)
- Puits / Entrée de galerie non retrouvé(e) position issue des données CdF
- Poudrière non retrouvée
- Gîte

Travaux miniers souterrains

- Travaux à moins de 50 mètres de profondeur
- Travaux supposés
- Enveloppe des travaux miniers issue de la numérisation des plans d'exploitation
- Contour des panneaux exploités d'après les données CdF
- Emprise globale des travaux miniers souterrains (avec l'incertitude)
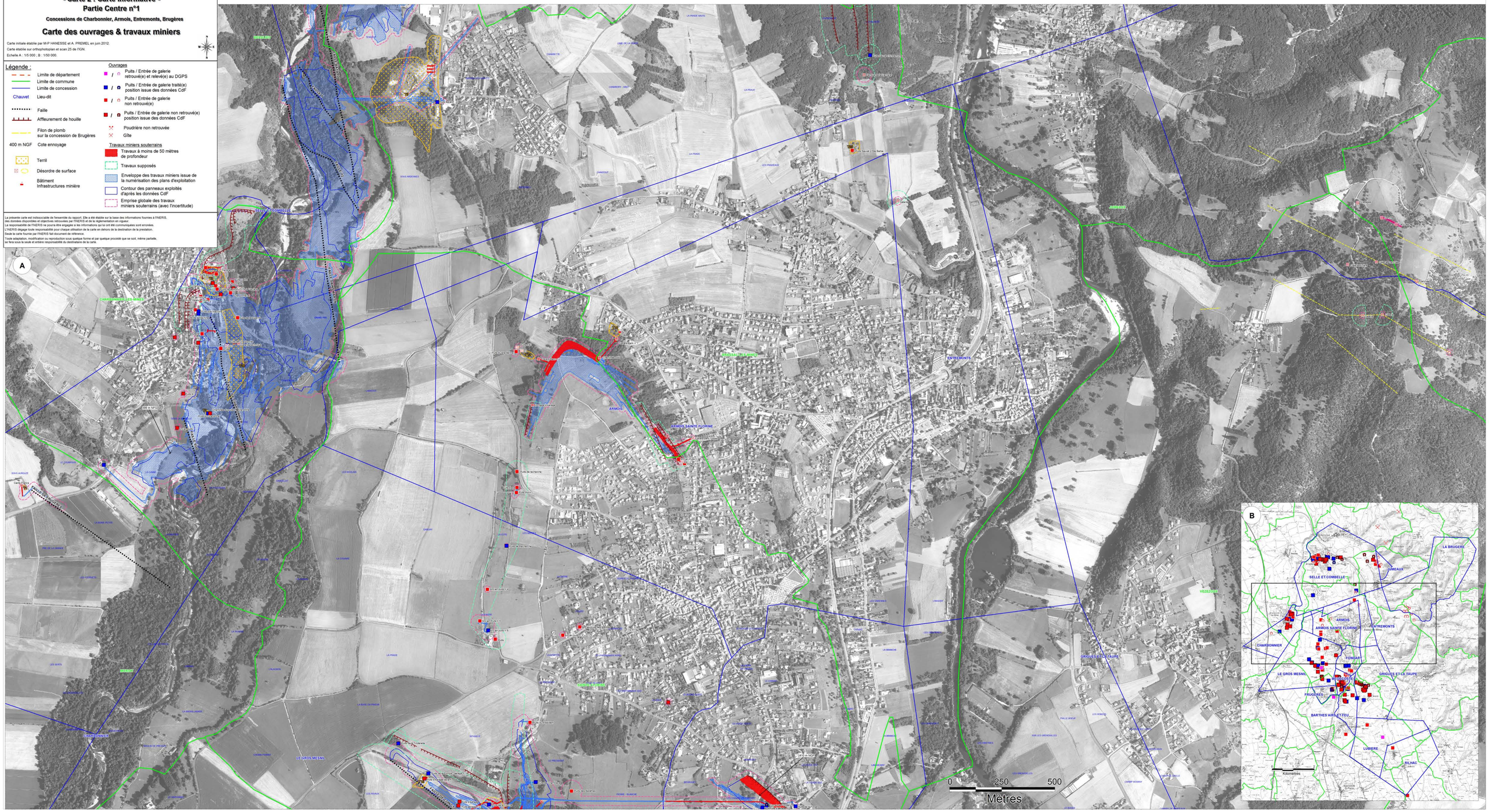
La présente carte est indissociable de l'ensemble du rapport. Elle a été établie sur la base des informations fournies à INERIS, des données disponibles et objectives retrouvées par l'INERIS et de la réglementation en vigueur.
La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont erronées.
L'INERIS dégage toute responsabilité pour chaque utilisation de la carte en dehors de la destination de la prestation.
Seule la carte fournie par l'INERIS fait document de référence.
Toute adaptation, modification ou reproduction sous quelque forme et par quelque procédé que se soit, même partielle, se fera sous la seule et entière responsabilité du destinataire de la carte.